

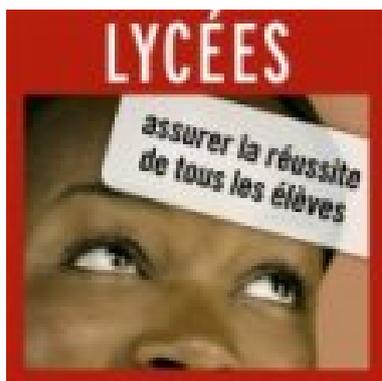
<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3881>



2010-2011

Comprendre et contester la réforme de la voie technologique

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Dossiers S2-21 - Réforme du lycée -



Date de mise en ligne : jeudi 31 mars 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Synthèse informative et revendicative concernant la création de la voie technologique et sa remise en cause par la réforme Chatel des lycées

LA REFORME : Le ministère veut la remplacer la voie technologique industrielle par une voie généraliste (STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable), déconnectée de l'Industrie et destinée spécifiquement aux élèves à profil scientifique.

Les séries ST2S et STG rénovées récemment vont subir le même sort.

ATTENTION DANGER : la réforme de la voie technologique relève d'une incohérence politique et prépare un gâchis social et économique.



Un programme bâclé : le nouveau programme de STI2D a été rédigé dans l'urgence, sans concertation réelle avec les acteurs principaux (enseignants, industriels, jeunes et parents). Aucun diagnostic approfondi n'a été fait sur la perte d'effectifs de la voie technologique et aucune étude sérieuse n'a été conduite pour étayer les orientations de cette réforme.

Des enseignants culpabilisés : les enseignants de STI ne sont pas responsables de la situation actuelle, ni de l'image négative de l'industrie dans la société française, ni de la baisse démographique. **Ils attendent une réforme depuis des années.**

Rejeté par le CSE : Présenté au Conseil Supérieur de l'Education en avril 2010, **le projet de réforme a été rejeté mais le Ministère maintient son application** (Présentée au Conseil supérieur de l'éducation le 1er avril 2010, la réforme des voies technologiques STL et STI est repoussée par les syndicats. Il s'en est fallu de 280 postes... Finalement, la réforme des séries STI – STL a été repoussée par le CSE par 41 voix contre 12 pour (Medef, Peep, Unapel, Snpden). Cela n'empêchera pas la réforme d'entrer en application à la rentrée 2010 puisque l'avis du CSE est consultatif. Mais ça illustre l'importance que le ministre accorde à l'avis des acteurs de l'Ecole ou la situation budgétaire qui se profile pour 2011..)

Une attaque dès la classe de seconde : la mise en place de la réforme des secondes à la rentrée 2010, notamment avec ses enseignements d'exploration parmi lesquels la technologie est reléguée en 2ème choix, a brouillé la visibilité de la voie technologique pour les élèves et les familles.

Une déconnexion avec l'industrie : la voie technologique perdrait sa connexion avec l'industrie en totale contradiction avec sa nouvelle appellation Sciences et Technologies **de l'Industrie** et du Développement Durable. Le

travail pratique autour de l'objet technique disparaîtrait complètement au profit d'un élargissement illusoire, des compétences générales des élèves, sans aucune application pratique.

L'objet du délit : on ne peut pas douter que cette réforme, en réduisant les horaires d'enseignement technologique et surtout les dédoublements qui permettraient la réalisation des travaux pratiques et un suivi plus individualisé, entrainera des suppressions massives de postes (fil directeur de toutes les réformes dans l'Education Nationale, aujourd'hui) dans toutes les disciplines, technologiques comme générales.

(A noter que les suppressions de postes induites par cette réforme ne concernent pas seulement les enseignements technologiques mais également les enseignements généraux par le jeu des regroupements et de l'augmentation des effectifs par classe. Ces suppressions pourraient concerner 1/3 des enseignants du secteur technologique industriel et 1/5 des enseignants des disciplines générales de STI, dans certains établissements).

DES CONSEQUENCES PREVISIBLES ET TRÈS DOMMAGEABLES :

- Une exclusion de la voie technologique des jeunes les plus défavorisés et une limitation de leur accès au supérieur (la voie technologique est pratiquement la seule à jouer un rôle d'ascenseur social),
- Un non-sens économique (peut-on imaginer la France sans industrie ?) et un contre-sens politique : priver la France de techniciens formés sur des vraies problématiques industrielles, c'est compromettre son avenir industriel,
- Une organisation pédagogique qui privilégie les enseignements en classe entière au détriment des travaux d'atelier, travaux pratiques de laboratoire et travaux dirigés, **mais parfaitement adaptée à la réduction massive d'emplois des enseignants** (moins 45 000 depuis 2007 et moins 100 000 depuis 2002),
- Une table rase des nombreux investissements effectués par les établissements et les Régions, un nouveau plan d'équipement et de nouvelles structures à construire,
- La mise en place d'une thématique, le développement durable, choisie davantage pour l'image positive qu'elle peut susciter auprès des jeunes que pour ses contenus réels dans la réforme,
- Une mise en concurrence volontaire de la série STI2D avec la série Scientifique Sciences de l'Ingénieur, permettant à court terme de fusionner les deux séries, et de « rationaliser » l'offre de formation,
- Une volonté de brider le flux d'élèves vers le technologique dès la seconde en reléguant, en deuxième choix les enseignements d'exploration susceptibles de conduire à la voie technologique,
- Une volonté de limiter le flux d'élèves vers les formations supérieures courtes (STS et IUT) au profit de formations longues (bac+5), avec le risque de laisser en route de nombreux jeunes en échec.
- Une formation à la carte des enseignants désignés sur des critères discriminants remettant en cause les règles de nomination.

Comment l'Education Nationale peut-elle remettre en cause la voie technologique industrielle, grande pourvoyeuse d'emplois et vecteur d'ascension sociale, alors que l'une des missions de l'Ecole est de «

Favoriser l'insertion professionnelle » ? (loi d'orientation de 1989).

A moins que la volonté ne soit de concentrer les « bons » élèves dans un lycée redevenu socialement homogène et « reléguer » les autres (la masse) dans une grande voie professionnelle qui concentreraient tous les « recalés » de la voie générale, et toutes les difficultés sociales...

Si, ce système a fonctionné à l'époque du plein emploi (les années 60 et 70), il est en complet déphasage avec les besoins d'emplois actuels qui demandent plus de qualification et plus d'adaptabilité.

La réforme proposée va dans ce sens, elle va à l'encontre des intérêts de tous.

Le SNES, depuis des années, défend la spécificité de la voie technologique qui a permis à de nombreux jeunes, notamment issus des milieux populaires d'accéder au baccalauréat et de poursuivre des études. Ils affirment leur détermination à maintenir cette voie aux côtés de la voie générale et professionnelle.

Le SNES refuse la casse de la voie technologique industrielle et demande :

- Le retrait de la réforme de la série technologique industrielle STI2D,
- La mise en place d'un moratoire d'un an afin d'organiser l'évolution de la voie technologique,
- La mise en place d'une réforme STI, basée sur une réelle concertation avec les industriels, les jeunes, les parents et les personnels.

Les orientations actuelles sont mauvaises, improductives et mortifères pour la voie technologique et notre système éducatif. Nous les contestons vivement et exigeons une autre réforme.



Post-scriptum :

Document complet (5 pages) en pièce jointe